



Pour publication immédiate : 3/3/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO RECOIT LE PRIX DU LEADERSHIP EXCEPTIONNEL
2015 POUR SON TRAVAIL SUR LA REFORME DE JUSTICE PENALE POUR
ELEVER L'ÂGE**

***Les représentants de l'Etat, des membres de familles, d'associations de défense
se sont réunis pour soutenir la proposition du Gouverneur d'élever l'âge***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a reçu aujourd'hui un Prix du leadership exceptionnel 2015 de Families Together (Families Together 2015 Exceptional Leadership Award) pour le travail de son administration sur la réforme de justice pénale pour élever l'âge. Le prix a été présenté lors d'une journée d'information législative et d'un déjeuner où des membres de familles et défenseurs ont invité les représentants de l'Etat à adopter la proposition du Gouverneur d'élever l'âge, visant à créer de meilleurs résultats pour les enfants et la sécurité publique.

« L'Etat de New York est le phare de l'opportunité et de l'espoir, et incarcérer nos jeunes dans des prisons pour adultes est une pratique abjecte qui doit cesser », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Il n'y a pas d'excuse pour soumettre des centaines de jeunes à un environnement où ils sont détruits, mais pas aidés. J'adresse ma gratitude à Families Together pour reconnaître le travail de mon administration sur cette question et je suis impatient de travailler avec notre large spectre de partisans pour adopter la proposition de loi sur l'élévation de l'âge lors de cette session. »

Le Prix du leadership exceptionnel 2015 est présenté par Families Together dans l'Etat de New York, une organisation familiale à but non lucratif, servant les familles de jeunes avec des difficultés sociales, émotionnelles, comportementales et transsystémiques. Alphonso David, Secrétaire Adjoint et Conseiller pour les droits civils et la main d'œuvre, et futur Conseiller auprès du Gouverneur, a accepté le Prix du leadership exceptionnel 2015 au nom du Gouverneur.

La proposition du Gouverneur pour élever l'âge (Raise the Age) suit les [recommandations finales](#) de la Commission sur la jeunesse, la sécurité publique & la justice, et comprend : élever l'âge des juridictions des mineurs pour les délits d'enfants et d'adultes, des changements dans les réglementations régissant l'arrestation et la procédure de garde à vue par la police, le développement et les changements dans la

déjudiciarisation d'avant procès et les processus judiciaires, des projets d'enlever les jeunes des prisons et établissements pour adultes, des services étendus pour aider les délinquants à se réinsérer socialement, et des réformes qui abordent les conséquences collatérales des délits de mineurs et de jeunes.

Aujourd'hui, l'Etat de New York est seulement un des deux Etats qui traite, poursuit et incarcère automatiquement les jeunes âgés de 16 et 17 ans comme des adultes. Les jeunes sont incarcérés avec la population adulte dans des prisons locales en attendant leur procès et dans la population carcérale s'ils sont coupables. Les jeunes qui sont dans des établissements pour adultes ont cinq fois plus de chances d'être sexuellement agressés, deux fois plus de chances d'être blessés par le personnel des prisons, et cinq fois plus de chances de commettre un suicide que leurs pairs dans les établissements pour mineurs. 96 pour cent de ces jeunes sont incarcérés pour des délits non violents.

Pour plus d'informations sur la campagne Raise the Age, visiter www.raisetheageny.com.

Le PDG de Families Together dans l'Etat de New York, Paige Pierce, a déclaré : « J'ai dédié ma carrière à servir nos citoyens les plus vulnérables, les reliant aux soutiens communautaires, et à faire avancer des politiques saines de bien-être social en réponse aux besoins identifiés des familles. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés et continuer d'entendre les nombreux cas horribles d'enfants qui tombent aux mains de caïds, dont un grand nombre sont la conséquence d'une interaction avec notre système judiciaire pénal. »

Le Shérif du Comté d'Albany, Craig Apple, a déclaré : « Mes collègues des forces de l'ordre et moi-même savons que ces réformes sont essentielles qui feront de l'Etat de New York un chef de file en matière de justice pénale et sécurité publique. Dans le système actuel, les expériences de la prison et les conséquences collatérales après la libération accentuent le risque de récidive des jeunes, avec plus de crimes graves, dans l'avenir. Ce n'est pas bien pour les jeunes et ce n'est pas bien pour le public au sens large. »

Le Professeur de l'Ecole de justice pénale d'Albany, Dr. Meghan Kurlychek, a déclaré : « Le 1^{er} janvier 2010, la loi du Connecticut est entrée en vigueur, qui a élevé l'âge de la responsabilité devant le tribunal pénal de 16 à 17 ans. Au-travers d'un partenariat avec la branche judiciaire du Connecticut, j'ai obtenu et analysé les données sur les résultats de tous les jeunes de 16 ans traités comme des adultes l'année avant ce changement comparé à tous les jeunes de 16 ans traités comme des mineurs après ce changement. Les résultats sont plutôt dramatiques, en particulier concernant la diminution des arrestations et de la récidive des mineurs. En particulier, sur tous les jeunes de 16 ans arrêtés et traités comme des adultes en 2009, 42% ont été arrêtés pour un nouveau délit dans les deux ans comparé à seulement 26% des jeunes de 16 ans arrêtés en 2010 qui ont été traités comme des mineurs. Cela démontre le réel avantage de traiter les enfants comme des enfants et non comme des adultes. »

Le Co-Fondateur de Preparing Leaders of Tomorrow (PLOT), Jim Saint Germain, a déclaré : « On m'a donné l'opportunité d'une réhabilitation parce que j'étais dans un établissement pour mineurs. J'ai profité de cette opportunité et j'ai refait ma vie. Je suis maintenant étudiant diplômé de l'Université de New York. Mon parcours, comme celui de tant d'autres que je connais, aurait été très différent si j'avais été envoyé dans un établissement pour adultes. »

Le Policier de la Ville de New York et affilié PLOT, Edwin Raymond, a déclaré : En tant que membres des forces de l'ordre, nous avons le devoir de protéger la communauté. Cela fait mal au cœur d'envoyer des jeunes dans un système pour adultes, sachant qu'ils en sortiront probablement pires que lorsque nous les avons arrêtés. Ayant grandi dans cette communauté, je connais très bien les difficultés auxquelles les jeunes font face pour vivre. Je me revois dans ces jeunes hommes et femmes. Si nous voulons assurer la sécurité des communautés, nous devons leur offrir le soutien dont ils ont besoin pour transformer leurs vies. »

Alicia Barazza et Doug Van Zandt, parents d'un fils qui a été incarcéré dans un établissement pour adultes à l'âge de 17 ans, ont partagé leur histoire personnelle lors de l'évènement. En tant qu'adolescent et quelqu'un qui a de grosses difficultés de santé mentale, leur enfant a lutté pour s'adapter à la prison pour adultes. Après des années d'appel, de longs séjours en cellule d'isolement et un incident d'agression sexuelle, il s'est suicidé dans sa cellule fin 2014.

« Nous soutenons l'adoption de la loi Raise the Age parce qu'il s'agit d'un pas en avant important pour réformer les injustices du système pénal pour les jeunes et les handicapés. Notre espoir est que cela empêchera des tragédies comme celle qui est survenue à notre fils », ont déclaré Barazza et VanZandt.

D'autres intervenants ont compris le Sénateur Robert Ort, Président de la Commission du Sénat sur la santé mentale et les troubles du développement, le Sénateur George Amedore, Président de la Commission du Sénat sur l'alcoolisme et la toxicomanie et la Députée Linda Rosenthal, Présidente de la Commission du Sénat sur l'alcoolisme et la toxicomanie.

En plus de la réforme de justice des mineurs, les participants ont échangé sur le traitement et la prévention de la toxicomanie, l'offre d'un enseignement de qualité pour tous, le comblement de l'écart de couverture en matière de santé, le financement du mouvement de soutien des pairs aux familles, l'adoption de la loi sur les alternatives humaines à l'isolement à long terme et la poursuite du préinvestissement dans le développement de services communautaires et du réinvestissement dans les services de refonte Medicaid.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418